

FEUILLE DE LIAISON

ASSEMBLEE GENERALE 1991

Directeur de la publication : Patrick THIERY

Dactylographie : Sévérine DERICQUE Mise en page : Bernard COUVREUR Impression : Copy-Self - Amiens

PICARDIE NATURE : siège social : 14, Place Vogel Amiens Adresse postale : B.P. 835 80008 Amiens Cédex 1 Tél. 22 97 97 87 - Fax. 22 92 08 72 - CCP Lille 872, 02 E 026

· EDITORIAL ·

PICARDIE NATURE EN PAPIER RECYCLE

C'est ce que vous avez pu remarquer en feuilletant le dernier numéro. Malheureusement, le papier que nous avons essayé a posé pas mal de problèmes à notre imprimeur d'où un certain retard (mille excuses!). Ce n'est pas tant l'absorption de l'encre qui nous a gênés mais le passage des feuilles (plus souples) dans l'off-set.

Pour les prochains numéros nous allons en essayer d'autres parce qu'il serait dommage qu'une association de protection de la nature ne montre pas l'exemple dans ce domaine.

Patrick THIERY.

SORTIES DE DÉCOUVERTE

Dimanche 2 Août

A la découverte de la bBaie de Somme

RV 9h00 à la station d'études en Baie de Somme, quai Jeanne d'Arc à St valery : rencotre de l'équipe de surveillance des phoques, visite de l'exposition

RV 11h00 au parking de la Maye près du Crotoy : à la découverte des oiseaux de la Baie Repas tiré du sac

Dimanche 30 Août

RV 10h00 au parking de la Maye près du Crotoy : à la découverte des oiseaux de la Baie Repas tiré du sac

Dimanche 13 Septembre

Sortie au plan d'eau de l'Ailette (près de Laon 02), observation possible de Balbuzard pêcheur RV 8h00 au cirque d'Amiens (places disponibles dans les voitures) RV 10h00 devant la mairie de Neuville sur Allette Repas tiré du sac

Dimanche 20 Septembre

Rallye de la Baie des Phoques. Comme tous les ans, Picardie Nature tiendra un stand à St-Valery sur Somme. Toute aide sera la bienvenue, inscrivez vous dès maintenant au 22 97 97 87.

PROGRAMME DE FORMATION FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

L'une des missions de France Nature Environnement consiste à organiser des stages de formation destinés aux associations, avec l'aide des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Equipement, de la Formation Professionnelle, de la Commission des Communautés Européennes et du Fonds National de la Vie Associative.

A l'heure où de plus en plus d'acteurs socio-économiques ne cessent de prôner l'importance de l'environnement, la force associative reste l'un des moyens les plus sûrs pour agir en faveur de l'environnement et de participer ainsi à la vie de la cité. Mais rien ne s'improvise. Savoir faire et faire savoir sont les fruits d'un apprentissage constant. La formation de nos élus associatifs à la responsabilité de président, aux techniques de gestion, à la communication externe, à l'organisation, aux procédures juridiques et aux institutions est toujours d'actualité.

Par contre cette année, nous nous sommes penchés sur les problèmes techniques soulevés par la protection de l'environnement et avons essayé d'apporter des solutions innovantes. Ils concernent les déchets, l'agriculture, l'agrobiologie, la publicité et l'éducation à la terre.

Faire connaître ce programme de formation en vue d'une action toujours plus efficace, est plus que jamais nécessaire. Un certain nombre de stages présentés ci-aprés répondent précisément à cet objectif.

TROISIEME TRIMESTRE

L'arbre dans la ville et sur les bords de route :

Plan de gestion des arbres urbains, élagage, choix des essences, entretien, expériences pilotes, plantation des bords de route.

En semaine les 9 et 10 Juillet 1992 à Toulouse.

Renseignements : SOLAGRO, Tél : 61 59 56 16.

La collecte et le recyclage du papier, des cartons :

Bilan des expériences menées en France et en Europe concernant le recyclage des papiers et cartons, problèmes techniques et économiques posés par la réalisation des fibres recyclées dans le papier.

En semaine : 9, 10 et 11 Septembre à Rennes (35).

Renseignements : SOLAGRO, Tél : 61 59 56 16.

Gestion des ongulés en forêt :

Les ongulés (cerf, chevreuil, chamois) occasionnent des dégâts dans les jeunes plantations et dans les régénérations. Quelles sont les conclusions des recherches actuelles sur la relation dégâts d'ongulés et sylviculture ? Quelles densités d'ongulés en forêt ?

Quelles solutions aux problèmes des dégâts ?

En semaine les 7, 8 et 9 Octobre en forêt de Rambouillet ou de Tronçais.

Renseignements : SOLAGRO, Tél : 61 59 56 16

Recherche de ressources pour une association :

Souvent les associations locales ne savent comment trouver des financements ou des aides pour mener à bien leurs projets. L'objectif est de leur donner des pistes, des repères, leur faire connaître les renseignements à fournir, les délais à respecter et bien entendu, de rendre crédible leur demande, de bien présenter

leur projet.

En week-end, les 17 et 18 Octobre 1992 à Toulouse (31).

Renseignements: UMINATE, Tél: 61 33 50 88.

Publicité et protection de l'environnement :

Les supports publicitaires, les différentes législations concernées, les lois sur la publicité, la législation en matière de circulation routière, en matière d'affichage. Comment agir ?

En week-end, les 17 et 18 Octobre 1992 à Besançon (90).

Renseignements : Commission Permanente des Eaux, Tél : 81 60 34 57.

Association de protection de la nature et médias :

Information, communication et relation avec la presse et la télévision.

Le samedi 24 Octobre 92 à Lille (59). Renseignements : Nord Nature, Tél : 21 71 11 69.

COUPON-REPONSE

Si vous étes intéresse par ces stages, veuillez remplir le coupon et nous le retourner à : France Nature Environnement, 57 rue Cuvier - 75231 Paris Cedex 05. Ces stages sont organisés dans le cadre du programme de formation réalisé par France Nature Environnement et des associations adhérentes.
Nom
Prénom
Adresse personnelle
Association dont vous êtes administrateur, bénévole ou salarié
Je suis intéressé(e) par une formation complémentaire sur les stages suivants : (Cocher la ou les cases correspondantes au dos de ce coupon)

Traitement des eaux usées :

Les traitements classiques (stations d'épuration) et surtout présentation des moyens biologiques de décontamination et les procédés adaptés à de petites collectivités (lagunage, filtre sur roseaux...) Le samedi 28 Novembre à Lille (59). Renseignements: Nord Nature, Tél: 20 43 40 49.

Comment négocier un partenariat :

Proposer aux stagiaires de trouver des partenaires pour des actions concrètes et négocier avec eux leur participation. Jeux de rôles. Etudes de cas.

Un pont : les 9, 10 et 11 Novembre à Tronçais (03).

Renseignements: ATENA, Tél: 70 0614 69.

Partenariat communal:

Pour travailler concrètement sur le terrain avec les communes, les responsables associatifs ont besoin de connaître le fonctionnement d'une commune et d'être capable de proposer aux communes des pistes de financement pour les opérations proposées.

En week-end les 21 et 22 Novembre 92 à Toulouse.

Renseignements: UNIMATE, Tél: 61 33 50 88.

L'agrobiologie : une alternative pour l'agriculture de demain :

Les aspects techniques de production vus sous l'angle écologique, les consommateurs, les éco-produits, les aspects socio-économiques et possibilités d'intervention des associations.

En fin de semaine : 13, 14 et 15 Novembre à GUILLERME (Allier).

Renseignements: Nature et Progrès, Tél: 70 06 14 69.

L'opération Chico-Mendès :

Une opération type lancée par Nord Nature et qui a eu du succès : la réhabilitation d'un terrain vague en zone naturelle à vocation pédagogique réalisée par et pour des écoles.

Le vendredi 4 Décembre à Lille (59). Renseignements : Nord Nature, Tél : 20 86 10 96.

Le document administratif:

Au préalable se poser les questions : pourquoi ? pour qui ? L'aspect rédactionnel.

L'aspect présentation. Le coût.

Une journée : le samedi 5 décembre 1992 en région Parisienne.

Renseignements: FIR, Tél: 47710287.

La responsabilité de l'association et des dirigeants :

Les nouveaux administrateurs hésitent souvent à accepter la fonction de président. En fait quelle est la responsabilité civile, financière, pénale, de chef du personnel, de l'association et son dirigeant ? Quels secours peut apporter l'assurance ?

En week-end : les 12 et 13 Décembre à Paris.

Renseignements: FNE, Tél: 43 36 79 95.

DEBUT 1993

Communiquer par l'image et l'écriture :

Avant d'être jugée sur des faits, l'association sera jugée sur son apparence. Cette apparence, c'est l'image que ses interlocuteurs se font d'elle. Elle dépend de la qualité de présentation des documents, des affiches, des panneaux d'information.

En week-end les 16 et 17 Janvier 1993 à Strasbourg.

Renseignements: Alsace Nature, Tél: 88 37 07 58.

MODALITES

Personnes concernées:

Les responsables ou futurs responsables associatifs élus ou permanents ; les DIREN ; les élus ; toute autre personne intéressée par les thème proposés.

TARIFS:

Pour les associatifs: Les frais de stage sont pris en charge par les associations organisatrices. Seuls frais à prévoir: les repas, l'hébergement et une partie du déplacement.

Souvent, nous proposons des réservations en foyers où les prix restent tout à fait abordables. Votre trajet SNCF vos sera remboursé sauf 200 premiers km et dans le rapport de 50 % de la distance restante.

Pour les non-associatifs : Demander la notice particulière du stage qui vous intéresse.

Renseignements:

Les indications de ce programme sont succinctes et les dates prévues doivent souvent être reportées.

Remplissez donc la fiche de renseignement jointe et adressez-la à : FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - Service Formation.

Vous recevrez dès sa parution (environ

1 à 2 mois avant la session) la notice détaillée de la formation que vous avez retenue.

INSCRIPTIONS:

Elle se fait auprès de l'association organisatrice. Respectez les dates indiquées dans la notice particulière. Pour le contenu et le déroulement du stage, téléphonez au numéro précisé et n'hésitez pas à soumettre vos problèmes, nous pourrons sûrement vous aider. Venez nombreux, ce sera l'occasion pour vous de rencontrer des "collègues" confrontés à des problèmes similaires aux vôtres et d'échanger vos points de vues.

L'arbre dans la ville et sur les bords de route La collecte et le recyclage du papier, des cartons	La responsabilité de l'association et des dirigeants Communiquer par l'image et l'écriture.
Gestion des ongulés en forêt	
Recherche de ressources pour une association	Chaque stage fera l'objet d'une plaquette d'information et d'une
Publicité et protection de l'environnement	diffusion complémentaire qui précisera les heures et lieux de
Association de protection de la nature et médias	rendez-vous, d'hébergement, les intervenants, l'emploi du temps
Traitement des eaux usées	et les prix.
Comment négocier un partenariat	
Partenariat communal	France Nature Environnement
L'agrobiologie : une alternative pour l'agriculture de demain	Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature -
L'opération Chico Mendès	Association loi 1901 reconnue d'Utilité Publique
Le document administratif	57 rue Cuvier - 75231 PARIS Cedex 05 - tél : 43 36 79 95.



ASSEMBLEE GENERALE 1991 8 mars 92

BILAN MORAL.

N'en déplaise à certains esprits chagrins, Picardie Nature se porte bien.

Cette année 1991 a vu quelques belles réalisations entre autres :

- L'étude et la protection des Phoques de la Baie de Somme,
- Le sauvetage de Busards cendrés et St Martin,
- Le Centre de soins qui s'est agrandi d'une volière de rééducation installée grâce à l'obligeance de Mr et Mme Peguet,
- La Réserve naturelle de la Baie de Somme qui va enfin voir le jour après plusieurs longues années d'attente.
- 1991 fut aussi l'année de la reconnaissance (dans les deux sens du terme : les Pouvoirs publics et des entreprises privées reconnaissent la valeur de nos travaux, et nous, en retour, leur sommes reconnaissants de l'aide matérielle qu'ils nous apportent et qui prouve leur attachement à la sauvegarde du patrimoine naturel).
- C'est ainsi que Picardie Nature s'est vu décerner le prix de la Fondation Ushuaïa et le prix de la Fondation Ford qui récompensent les travaux du Groupe Phoques.
- La municipalité d'Amiens a mis à notre disposition les locaux de la Maison des Sciences et de la Nature ce qui améliore considérablement nos conditions de fonctionnement puisque nous employons maintenant cinq personnes dans le cadre des contrats emploi solidarité.
- -Le Conseil Général de la Somme nous a alloué 2 subventions, l'une pour améliorer le Centre de soins, l'autre pour financer les missions d'éloignement des phoques lors des opérations de destruction d'engins explosifs en Baie de Somme.
- Le Conseil Régional de Picardie a subventionné l'achat de matériel pour la surveillance estivale des Phoques.
- La Direction de la Protection de la Nature du Ministère de l'Environnement nous a proposé des contrats d'étude pour le dénombrement des phoques en Manche Est et le suivi de la mortalité des Phoques.
- Quant à moi ma reconnaissance va aux membres du Conseil d'administration pour l'important travail qu'ils accomplissent bénévolement et aux personnes du secrétariat dont l'aide nous est devenue indispensable.

Mais nous n'avons pas que des amis. Il y a des gens que nous gênons considérablement, qui nous haïssent, qui voudraient nous voir disparaître.

A nos arguments scientifiques ils ne savent opposer que les manoeuvres d'intimidation, la calomnie, la violence.

Aprés leur tentative avortée d'entrisme en Mars 1990 ceux qui veulent à tout prix notre perte nous ont assignés en Justice et ont même eu le front de nous réclamer des dommages-intérêts!

De plus, avant même que le Tribunal ait statué sur cette assignation, nos adversaires multiplient les requêtes auprés

du Tribunal administratif pour faire annuler les jugements qui nous ont donné raison contre le Préfet en ce qui concerne les arrêtés de fermeture de la chasse au gibier d'eau et la liste des animaux classés nuisibles, prétextant que depuis Mars 1990 nous serions une association-fantôme n'ayant plus d'existence légale!

Il ne faut pas sous-estimer l'impact de ces basses calomnies car elles peuvent, à force d'être répétées finir par être crues et nous porter préjudice.

Nous devons nous montrer vigilants. Votre présence à cette Assemblée générale prouve que vous vous intéressez à la vie, à l'avenir de Picardie Nature. Elle est pour le Conseil d'administration le meilleur des encouragements et je vous en remercie.

En cette époque où on commence à se rendre compte que les richesses naturelles ne sont pas inépuisables, que chaque jour des espèces animales et végétales disparaissent nous sommes de plus en plus confortés dans cette idée que notre combat est justifié.

Continuons à faire connaître autour de nous le véritable but de Picardie Nature : étudier le patrimoine naturel, pour mieux le protéger et le léguer aux générations futures ; car nous ne sommes pas les propriétaires de la planète Terre nous n'en sommes que les locataires.

Sachons nous montrer suffisamment convaincants pour susciter chez nos amis, nos voisins le désir de nous rejoindre, d'adhérer à Picardie Nature. Plus nous serons nombreux mieux nous serons entendus. D'avance merci.

Jean-Marie THIERY.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

INTRODUCTION:

Le nombre de sujets que nous avons traités ou qui nous ont intéressés en 91 est au moins aussi important que les années précédentes. Mais plutôt que de vous lire une longue liste d'actions, je préfère dresser un bilan succinct de quelques activités importantes ou significatives en commençant par 3 activités qui ont pris forme il y a 21 ans pour la plus ancienne et 10 ans pour la plus récente:

- les recensements d'oiseaux morts sur la côte picarde,
- le centre de soins pour oiseaux blessés,
- l'opération de protection des Busards.

Les recensements d'oiseaux morts

Ils sont d'un intérêt pédagogique et scientifique évident et se poursuivent avec la même régularité depuis 21 ans. C'est une activité reconnue par le Ministère de l'Environnement puisque nous bénéficions depuis cette année d'une autorisation de transport d'espèces protégées dans le cadre de cette activité.

a .

le centre de soins pour oiseaux blessés

Il fonctionne depuis 1978 avec 750 oiseaux recueillis à ce jour. Géré par Jean-Marie THIERY, c'est une activité bien structurée sur le plan national. Nous sommes en effet affiliés à l'Union Nationale des Centres de Soin et Jean-Marie THIERY est détenteur d'un certificat de capacité (autorisation ministérielle). 113 oiseaux sont passés par le centre en 91, essentiellement des rapaces. Le fait marquant en 91 est la réalisation d'une volière de 25 mètres grâce à un financement du Conseil Général de la Somme.

Nous tenons à remercier les adhérents qui ont participé à la construction , le Dr QUINART de la clinique vétérinaire d'Ailly/Noye pour son aide et Chantal et Pierre PEGUET qui ont accepté l'installation de cette grande volière sur leur terrain et se chargent de nourrir les oiseaux.

l'opération Busards

Elle a débuté en 1982 et s'est développée sous l'impulsion de Laurent GAVORY. A la lecture des premiers bilans on mesure le chemin parcouru, ainsi en 1983, sur 6 nichées repérées, il y a eu 4 nichées de Busard St Martin à l'envol et 2 nichées de Busard cendré détruites.

En 1991: 30 jeunes busards cendrés ont pu prendre leur envol. C'est le résultat d'un effort en constante augmentation de la part de quelques bénévoles dont le nombre croit également. Mais le comportement des agriculteurs à l'égard des Busards ne change pas, à part quelques exceptions. Ce sont pourtant des oiseaux utiles à l'agriculture. Mais ils sont encore considérés comme nuisibles.

Cela nous oblige à intervenir dans la plus grande discrétion.

Autre sujet de préoccupation : la préservation des milieux naturels de la côte picarde.

Le projet de réserve naturelle de la Baie de Somme Il devrait aboutir après avoir connu de nombreux accrocs dont le dernier en date a été l'annulation de la première enquête d'utilité publique parce que le commissaire-enquêteur n'a jamais remis son rapport. De plus tous les documents que nous avions fournis à cette occasion n'ont pas été transmis à la seconde commission d'enquête. A noter, l'intervention de 200 adhérents sur 400 à cette consultation, ce qui est honorable. Il reste maintenant à envisager la gestion du site pour laquelle nous revendiquerons notre participation.

Le projet de golf à Fort-Mahon

D'importants travaux de défrichement avaient été réalisés en Juin 91 dans les dunes situées au nord de Fort-Mahon, à l'initiative d'un promoteur immobilier, Mr PODVIN. Celuici a pour ambition de créer un complexe touristique avec golf. A l'époque, nous avions alerté le Procureur d'Abbeville pour destruction sauvage de la dune, défrichement sans autorisation, destruction d'espèces végétales protégées et infraction au P.O.S.

Malheureusement l'affaire a été mal présentée au Tribunal, le Procureur n'a retenu que le défrichement sans autorisation dans un site classé. Le problème est que le site n'est pas encore classé. Par ailleurs, la destruction d'espèces végétales protégées n'a pas été retenue.

Résultat, Mr Podvin a été relaxé.

La décharge dans le marais du Crotoy

Il s'agit d'une décharge sauvage creée à l'initiative de Mr Wadoux, maire du Crotoy, qui n'en est pas à son premier coup d'essai puiqu'il avait déjà réalisé des travaux en infraction au Plan d'Occupation des Sols (affaire DELEFORTRIE/Parc Maye-Loisirs). Ce dépôt sauvage est à proximité immédiate du dépôt du Service Départementale de la Protection Civile où sont entreposés des explosifs plus ou moins stables datant des deux dernières guerres mondiales (recueillis dans tout le nord de la France).

N'est-ce pas un acte irresponsable de déposer des déchets inflammables à proximité d'explosifs!

Nous avons fait faire un constat d'huissier et nous envisageons de déposer une plainte.

Je terminerai ce compte rendu de quelques unes de nos activités en faisant le point sur l'action des chasseurs qui ont voulu infiltrer notre association, il y a 2 ans, juste avant notre assemblée générale.

Le fait marquant en 91 est que notre cahier de secrétariat sur lequel figure, entre autre le compte rendu de l'A.G contestée par les chasseurs a été déposé auprès du Tribunal pour que l'avocat des chasseurs puisse le consulter (en principe uniquement le bilan de l'A.G. contestée!).

A ce jour, nous ne l'avons toujours pas récupéré. C'est un document indispensable au bon fonctionnement de l'association

Patick Thiery

BILAN ACTIVITÉS DU GROUPE PHOQUES MARS 1991 - MARS 1992

Depuis notre dernière Assemblée Générale le groupe phoques a mené de nombreuses activités de protection et de sensibilisation.

Aux activités inscrites au calendrier (surveillance estivale, explosions, survols) sont venues s'ajouter des activités suscitées par l'actualité. Autant dire que nous n'avons pas chômé et que l'emploi d'un permanent à mi-temps (A. WILLIAM) était devenu vital pour pouvoir remplir correctement notre mission.

MORTALITE: Le 31 Mars, un phoque est découvert sur la plage de la Mollière par Mme Estienne. Il s'agit d'un mâle adulte mesurant 1,62 m et pesant entre 90 et 120 kg. Sa mort paraît récente (ventre encore tiède).

Des traces de sang sont visibles au niveau du museau et l'oeil gauche est enfoncé. Dés 15 H nous sommes sur place.

Les abattoirs d'Amiens mettent à notre disposition une chambre froide et le 2 Avril il est expédié au CNEVA (Centre National d'Etude Vétérinaires et Alimentaires de Maisons-Alfort) où M. MOUTOU l'autopsie : lère constatation, mort brutale, pas de parasites, poumons congestionnés. La tête est expédiée au CNEMM (Centre National d'Etude des Mammifères Marins de La Rochelle).



Une dizaine de jours s'écoulent, et un appel anonyme nous signale un phoque mort au sud de la Baie d'Authie.

Les recherches entreprises entre la Baie d'Authie et Fort Mahon demeurent vaines. Le 10 Mai, M. Delattre nous envoie un croquis explicatif.

Le phoque ne sera pas retrouvé, mais nous découvrons à l'emplacement signalé la trace d'un godet de bulldozer.

Le 19 Avril, le cadavre d'un 3ème phoque est découvert face au chemin d'accès à la mer, au Nord de la Baie de Somme. Il s'agit d'un jeune individu mâle, âgé d'environ 2 ans. Un prélèvement de sang est effectué et le lendemain le Docteur BOURBON pratique une autopsie à la Direction des Services vétérinaires d'Amiens : forte hémorragie interne (organes congestionnés). La sérologie à la maladie de Carré ne permet pas de conclure à la présence certaine du virus en raison du mauvais état de conservation du cadavre.

Telle qu'elle se présentait, la situation pouvait faire penser à une mortalité d'origine virale. Mais il fallait en faire la preuve et donc récupérer les phoques pour des prélèvements les plus rapides possibles (rappel : la colonie était alors composée de 11 individus à l'automne 1990).

Une surveillance de la mortalité a été mise rapidement en place avec le concours du Ministère de l'Environnement. Alain WILLIAM et Anthony GOURVENNEC du groupe Mammalogique Normand, ont assuré cette mission entre le 24 et le 28 Avril (40 km à pied, 50 km en VTT et 200 km en voiture ont été effectués à la recherche d'échouages).

En Juin, notre rapport était envoyé au Ministère de l'Environnement et aux administrations concernées. Une semaine après, nous parvenait un courrier de Mr DUGUY, Directeur du Centre National d'Etude des Mammifères Marins qui nous informait de la découverte de 3 plombs de chasse dans la tête du 1er phoque. A ce jour la tête du 2ème phoque qui se trouve au CNEVA n'a pas encore été radiographiée.

Après réunion du Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas rendre publique cette information, mais d'en informer les élus et les administrations.

Après le lynx, l'ours, le phoque devient-il à son tour indésirable dans notre pays ?

EXPERTISE DE FEMELLES GESTANTES:

Le Ministère de l'Environnement nous avait accordé une aide de 7 000 F pour la surveillance de la mortalité et l'expertise des femelles gestantes de la colonie.

Cette expertise s'est déroulée du 9 au 12 Mai. Depuis 1988, John de BÖER, garde-côtes hollandais, dont le travail consiste à délimiter les zones des reposoirs des phoques dans la mer de Wadden et récupérer les jeunes phoques en danger pour la crèche de Pieterburen, assure cette expertise. En 1991, 4 membres de l'association l'ont accompagné pour s'initier à cette technique d'identification. La maîtrise de la reconnaissance d'une femelle gestante n'est pas évidente et seule l'observation répétée sur le terrain pourra porter ses fruits. Quant à Philippe THIERY, il était aux Orcades (Ecosse) pour compléter sa formation et étudier les techniques d'approche qui peuvent se faire là-bas sans crainte de dérangements excessifs. Trois femelles ont été identifiées : une adulte pleine d'environ 10 ans, une femelle de 4 à 6 ans et une autre âgée de 2 à 3 ans et 3 adultes mâles dont 1 individu âgé de plus de 15 ans.

PRIX USHUAIA

Au mois de Juin, Picardie Nature a reçu l'un des 9 prix de la Fondation Ushuaïa pour son action en faveur des phoques. Le but de la Fondation Ushuaïa est de changer le regard porté sur la nature pour le rendre plus instruit et plus respectueux. Six mois après sa création la Fondation a, à son actif, la publication d'un livre bleu "Ma planète, ça me regarde", des actions de sensibilisation des jeunes et le soutien à des actions contribuant à la sauvegarde de l'environnement.

Le prix de 30 000 F a servi de garantie financière à la surveillance estivale au moment où les réponses à nos demandes de subvention ne nous étaient pas encore parvenues.

SURVEILLANCE ESTIVALE

Objectif: Eviter les dérangements (période des naissances/de la mue), informer le public (tracts / exposition), contrôler des naissances éventuelles et poursuivre l'étude de la colonie.

Mi-Juin, une quarantaine de postulants nous avaient répondu. A la suite du passage de l'appel dans l'émission "Animalia" nous avons reçu 110 propositions supplémentaires.

Finalement, 18 surveillants ont été retenus, venant de toute la France (de la Bretagne à l'Alsace...). La plupart d'entre eux poursuivaient des études liées à la connaissance de la nature (sciences de la nature, licence biologie, maîtrise d'océanographie...).

Au total, plus de 300 heures de surveillance ont été effectuées par les équipes terrestres entre le 1/07 et le 31/08 (soit une moyenne d'environ 5 h/jour) et 256 h pour les équipes disposant du zodiac (moyenne d'environ 7 h par jour d'utilisation).

Le nombre total d'heures cumulées par l'ensemble des surveillants s'élève à 1685.

Au niveau des dérangements, une trentaine de dérangements flagrants ont pu être évités (touristes, plaisanciers échoués, zodiacs, speed sails). Les actions préventives ont été nombreuses mais non comptabilisées (contacts, informations...). Les dérangements occasionnés par les avions ont été importants (7 par l'armée de l'air, 7 par l'hélicoptère des douanes, 10 par des avions de tourisme), de même que par les bateaux (plaisanciers ou pêche : 17 dérangements).

Au niveau de la surveillance des naissances, la femelle pleine a été suivie jusque vers la mi-Juillet puis perdue de vue : le 23 Juillet un jeune phoque portant encore son cordon ombilical a été trouvé mort au Touquet. Il est malheureusement impossible de prouver que cette naissance correspond à celle que nous attendions en Baie de Somme ou si elle s'est produite à proximité. Le contrôle des naissances et l'étude scientifique ne sont pas toujours compatibles avec la priorité de cette surveillance : éviter les dérangements. A noter qu'Anthony GOURVENNEC membre du Groupe Mammalogique Normand et qui avait participé à l'étude du jeune phoque né en Baie des Veys au mois de Juin participait à la surveillance estivale.

En ce qui concerne l'information du public, en plus de l'information fournie aux touristes sur le terrain, une exposition tenue par une permanente de l'association et réalisée en collaboration avec les chercheurs de la Station d'Etudes de St Valéry ainsi qu' un diaporama sur les phoques ont attiré plus de 3200 visiteurs.

La surveillance estivale a bénéficié du label "campus vert" et de subventions de la Direction de la Qualité de la Vie et de la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement pour un montant de 25000 F et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Picardie pour un montant de 15000 F.

Le Conseil Régional a par ailleurs apporté en Septembre une aide de 50 000 F pour l'investissement en matériel de nos activités phoques.

Comme en 1990, les équipes de surveillants ont eu à intervenir pour prêter secours à quelques imprudents aventurés dans la Baie de Somme.

CONTRAT SURVOLS

Recherche de sites le long des côtes de Manche-Est. Contrat du Ministère de l'Environnement (73 225 F): responsable: Picardie Nature, organismes associés: GMN et GON Nord: 1 survol/mois et 2 entre Juin et Août.

Résultats

La Baie de Somme n'est pas (ou n'est plus) la seule colonie sédentaire de France. Une autre colonie a été repérée dans la Baie du Mont St. Michel (8 individus). En Normandie, quelques phoques sont régulièrement observés en Baie des Veys de même que le long des côtes du Nord/Pas de Calais. En juin, une naissance a été observée en Baie des Veys et suivie pendant plusieurs jours.

Au total une vingtaine d'individus vivent le long des côtes de Manche-Est.

PRIX FORD

Le 18 Novembre : Monsieur Laurent FABIUS, Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Emile BIASINI, secrétaire d'Etat aux Grands Travaux et le Président de Ford France, remettaient à Picardie Nature le Prix Environnement naturel (30 000 F) et le Grand Prix de la Fondation Ford (40 000 F), pour ses actions de sauvegarde du phoque veau-marin en Baie de Somme (128 dossiers présentés et 4 retenus).

Depuis 3 ans, le dépôt d'un dossier à la Fondation était envisagé, mais le manque de temps en avait retardé le montage. La Fondation Nature et Patrimoine Ford France attribue depuis 84 un prix dans 4 grandes catégories (environnement naturel/préservation de notre héritage/ réalisation par des jeunes/gestion de l'énergie) et 1 grand prix national parmi les lauréats retenus.

But: aide en faveur de particuliers, associations, organisations diverses qui mènent à bien des actions remarquables malgré l'insuffisance de leurs moyens. Au niveau international la Fondation regroupe 14 pays et remet un grand prix européen. A Vienne, Picardie Nature n'a pas obtenu ce grand prix, mais la déception a été compensée par l'attribution du prix au projet espagnol concernant un site des Asturies très menacé (lynx, ours et loups).

L'ambiance avec les autres associations européennes a été chaleureuse. Il faut également signaler la très grande discrétion de Ford dont le parrainage s'apparentait plus à une aide véritable aux associations qu'à une action de sponsoring. Un grand merci à Isabelle JULY et Martine DECLOCQUEMENT pour la traduction de notre dossier en anglais.

EXPLOSIONS

En automne 1989 fut mise en évidence la fréquentation par les phoques des zones où s'effectuaient la destruction par explosion d'engins de guerre. L'explosion elle-même ou l'onde de choc qui en résulte peuvent occasionner des dégâts importants sur l'avifaune de la Baie et notamment sur la population des phoques.

Les découvertes d'engins de guerre (gaz toxiques) faites à l'occasion des pratiques agricoles sont désormais moins nombreuses, en revanche les grands chantiers (rocades, autoroutes, TGV) entraînent des découvertes d'engins isolés et de véritables dépôts.

Environ 80 tonnes sont détruites chaque année lors des grandes marées entre Octobre et Mars/Avril.

Une semaine par mois est en général mobilisée pour ces missions d'éloignement des phoques. L'opération consiste à repousser les phoques de la zone dangereuse par des manoeuvres du Zodiac. les conditions ne sont pas toujours confortables (froid, mer agitée).

Le Conseil Régional de Picardie nous a accordé 27000 F de crédits pour l'investissement de matériel et 15000 F ont été donnés par le Ministère de l'environnement dans le cadre d'une étude sur ces missions d'éloignement.

Un dossier a également été envoyé au Ministère de l'Intérieur. Le Conseil Général vient de nous accorder une aide de 7000 F. Un appel avait été lancé aux adhérents : 8 personnes ont répondu et 4 ont participé à cette opération.

CLEOPATRE

Vers le 20 Janvier un jeune phoque est signalé près de Watten (Nord/Pas de Calais) dans le canal de l'Aa. Ce jeune phoque a remonté le canal depuis Gravelines à la mi-Janvier.

Après une tentative de capture infructueuse par les pompiers, une concertation entre la SPA de Calais, le Centre National d'Etude des Mammifères Marins, l'Espace Naturel Régional, la SPA de Dunkerque, la LPA de Calais, la Zeehondencreche de Pieterburen et Picardie Nature a déterminé une position d'attente et de non-intervention.

Le jeune phoque ayant choisi comme reposoir un vieux ponton en bois, les communes d'Eperlecques et de Holque ont installé des panneaux d'information et de prévention pour lui assurer une relative tranquillité.

Une aide pourrait être apportée si l'animal cherchait à franchir les écluses vers Gravelines ou s'il cherchait à remonter sur Saint-Omer.

Ce jeune phoque est une femelle, Cléopâtre, échouée sur une plage près de Douvres le 4 octobre 1991. Elle souffrait d'une pneumonie secondaire et de parasites dans les poumons. Son poids était tombé à 14 kg (normalement 30 kg). Soignée dans un centre de soins du Norfolk elle a été relâchée le 17.12.91 (33kg) à la pointe de Blakenay (côte nord du Norfolk) avec une bague orange n° 317.

Remerciements à Messieurs Alain BEAURAIN et Frédéric BERTHELOT, nos correspondants sur place.

CONCLUSION:

Comme vous pouvez le constater, l'année 91/92 a marqué une nouvelle étape dans l'action de Picardie Nature en faveur des phoques.

Les médias ont fait largement écho de nos activités (FR3, France infos, Radio France Picardie, le Courrier Picard, l'Envol en pays de Somme, Agir, Amiens magazine, la Voix du Nord, 30 millions d'Amis, Rustica) au total, plus de 50 articles de presse sont parus.

Picardie Nature est également intervenu au Lions Club d'Abbeville, à Compiègne (collège Malraux), à Senlis le Sec dans le cadre de la fureur de lire, à l'Université du 3ème âge, au Rallye Baie des phoques, à Cayeux (exposition fin Octobre/début Novembre). Nous avons également été sollicités par le Sénateur GOETCHI pour présenter les problèmes de protection des phoques devant une commission sénatoriale. Depuis l'attribution des prix Ushuaïa et Ford, des demandes d'informations sur les phoques se multiplient.

Ce bilan, positif en ce qui concerne la reconnaissance scientifique et l'aspect financier est lourd à gérer, notamment au niveau de la disponibilité et du bénévolat. Les missions d'éloignement doivent prendre un aspect professionnel tant qu'aucune solution n'aura été prise dans le cadre de la réserve naturelle.

En 1992 nous allons nous efforcer de poursuivre l'identification de chaque membre de la colonie (actuellement 4 phoques sont identifiables) et revoir le problème inquiétant des naissances, tout en poursuivant nos actions habituelles de contrôle et de protection.

Enfin nous voudrions remercier tous ceux qui nous ont aidé dans ces activités :

- nos amis bénévoles,
- le Conseil Général de la Somme,
- le Conseil Régional de Picardie et l'Agence Régionale pour l'Environnement en Picardie,
- l'Université de Picardie,
- le centre de soins de Pieterburen (Hollande),
- le Centre nationale d'étude des mammifères marins de la Rochelle (CNEMM)

- le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires de Maisons-Alfort (CNEVA)
- le laboratoire départemental des Services Vétérinaires,
- FORD FRANCE
- la Fondation USHUAIA,
- le WWF France,
- le groupe Mammalogique Normand,
- le Parc Ornithologique du Marquenterre.

Rapports publiés.

- Missions d'éloignement des phoques au cours des opérations de destruction d'engins de guerre (Juin 1991).
- Bilan des interventions de Picardie Nature pour la préservation du phoque Veau-Marin en Baie de Somme et sur les côtes de la Manche Est (85/90) Août 1991.
- Mortalité des Phoques Veaux-Marins de la Baie de Somme rapport de mission Avril/Mai 91.
- Rapport de surveillance estivale Décembre 1991.

RAPPORT FINANCIER

Cette année nous sommes amenés à présenter, en plus du compte d'exploitation habituel, un bilan permettant, entre autre, de mieux détailler nos investissements.

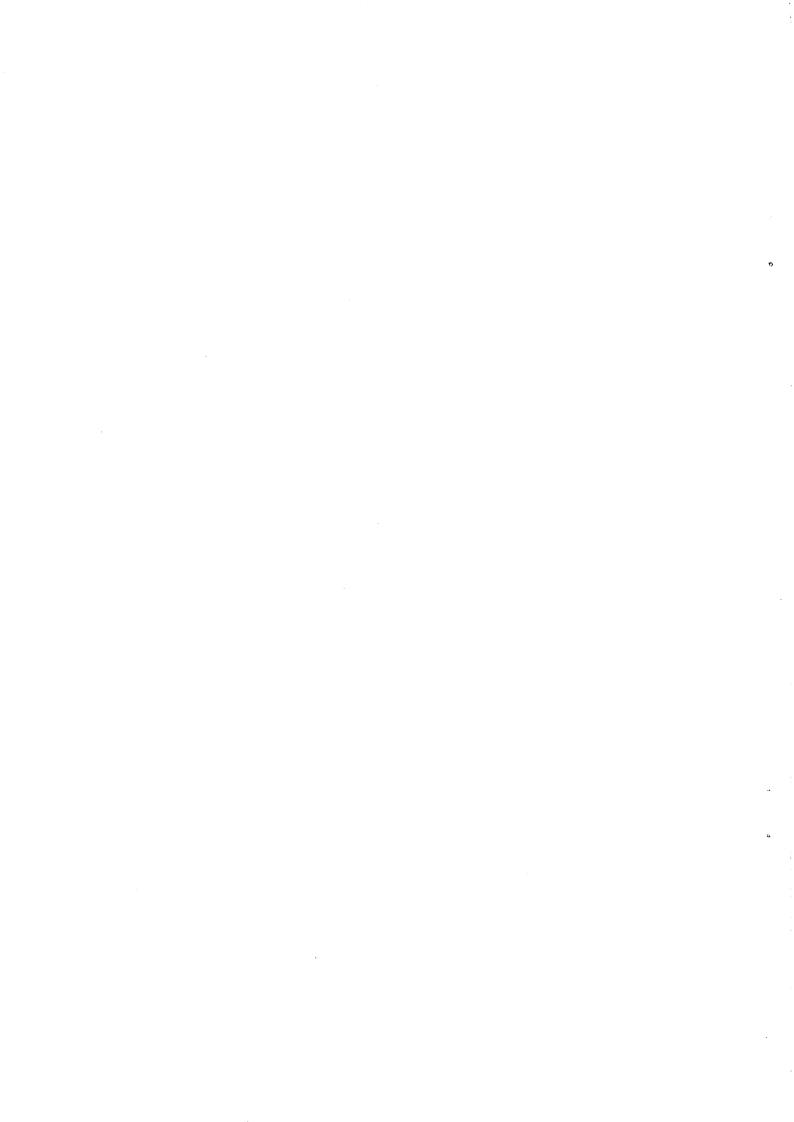
Le compte d'exploitation ne fait état que des dépenses et des recettes liées au fonctionnement général de Picardie Nature. Le bilan fait apparaître ce que possède l'association au 31 Décembre de l'année. Le passif détaille l'origine des ressources et l'actif leur utilisation. Il faut noter que le matériel acquis avant 1991 n'est pas comptabilisé dans les valeurs immobilisées car nous n'en avons pas encore réalisé l'inventaire chiffré.

Le compte d'exploitation produit cette année un résultat excédentaire de 11 135, 43 Francs grâce à la subvention de 30 000 F de la Fondation Usuahia que nous avons en définitive affectée aux dépenses de fonctionnement alors que nous avions annoncé, lors de l'assemblée générale, son utilisation pour des investissements (elle figurait alors dans le bilan). Cette subvention, non prévue dans le projet annoncé. En effet, nos frais de fonctionnement (papeterie, photocopies, timbres,

téléphone, déplacements...) ont doublé en 91 atteignant près de 40 000 Francs. L'emploi de permanents (CES) nous a permis d'améliorer nos interventions en quantité et en qualité, mais cela coûte cher! De même, pour nos actions de protection des phoques de la Baie de Somme nous dépensons plus que nous recevons en subventions (suivi de mortalité, surveillance estivale, éloignement, heures supplémentaires des CES...). Pour 1992 il faut donc gérer avec plus de rigueur les dépenses de fonctionnement et trouver d'autres financements.

Le bilan fait apparaître des investissements importants (64 000 F). Il s'agit de l'achat d'un ordinateur et de matériel de bureau pour notre nouveau local, de postes de radio et de longues-vues pour les études sur le terrain et de matériel pour la surveillance estivale (moteur, remorque pour le zodiac...). Ces dépenses ont été réalisées sur nos fonds propres et sur des subventions allouées par le Conseil Régional. Nous avons également construit une volière d'envol grâce à une subvention du Conseil Général.

Le prix de la fondation Ford, reçu en 1991, n'a pas encore été utilisé. Nous l'avons donc placé en réserve dans nos capitaux propres.





L'année 1991 a constitué un tournant dans la vie pratique de Picardie Nature par l'emploi de permanents, par l'aménagement d'un nouveau local, et par la reconnaissance de notre efficacité dans nos actions de préservation des phoques qui se traduit par des prix et de nouvelles subventions. Cette évolution se traduit parfaitement bien dans notre comptabilité. Nous fonctionnons désormais avec un budget annuel de l'ordre de 350 000 F.

Quelle meilleure preuve pourrait-on donner de notre vitalité ?

R. DELCOURT.

COMPTE D'EXPLOITATION 1991

CHARGES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	39925 , 45
PICARDIE NATURE	12128, 25
PERMANENTS	92830,09
CENTRE DE SOIN	4384,46
ANIMATIONS	15958, 56
FRAIS DE DEPLACEMENTS ET D'ETUDES	24988,94
SURVEILLANCE BUSARDS	
SURVEILLANCE PHOQUES	2590,00
COMMUNICATION PHOQUES	
SURVEILLANCE ESTIVALE 91	41405,44
ELOIGNEMENT PHOQUES	878,30
DENOMBREMENTS PHOQUES M. EST	
SUIVI MORTALITE PHOQUES	10769, 11
ZODIAK (ENTRETIEN, ASSURANCE)	10113,38
ACTIONS EN JUSTICE	
TABLE DE PRESSE	3950,55
TOTAL	339886,41

PRODUITS	
ADHESIONS	16700,00
ABONNEMENTS	8400 . 00
SUBVENTIONS:	•
DRAE: SURVEILLANCE ESTIVALE	40000 , 00
FONDATION USUAHIA	30000 . 00
CONTRATS D'ETUDES :	,,,,
DPN: DENOMB. PHOQUES M. EST	73225,00
DPN: SUIVI MORTALITE PHOQUES	7000 . 00
C.R.: ETUDE DES MARAIS DE DAOURS	10000 . 00
DRAE: INV. AERIEN OISE	35000,00
PRESTATIONS	26901 00
BENEVOLAT	518,26
REMBOURSEMENTS PERMANENTS	85169 , 68
TABLE DE PRESSE	11775 . 00
INTERETS	3038 . 22
DIVERS	3294 . 68
TOTAL:	.351021 .84
	,
RESULTAT:	11135 , 43

BUDGET PRÉVISIONNEL 1992

·
CHARGES
FRAIS DE FONCTIONNEMENT35000,00
BULLETIN "PICARDIE NATURE"12000, 00
INDEMNITE PERMANENTS TEMPS PARTIEL .93000, 00
CENTRE DE SOINS5000, 00
FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'ETUDE40000, 00
ANIMATIONS5000,00
OPERATION BUSARDS20000, 00
SURVEILLANCE ESTIVALE DES PHOQUES 40000, 00
DENOMBREMENTS DES PHOQUES LORS
DES DEMINAGES
AFFICHE OISEAUX BAIE DE SOMME16000, 00
ACTIONS EN JUSTICE5000, 00
TABLE DE PRESSE5000 , 00
INVESTISSEMENT CENTRE DE SOINS6000, 00
INVESTISSEMENT SURVEILLANCE ESTIV50000,00
INVESTISSEMENT ELOIGNEMENTS
DEMINAGES27050, 00
DIVERS
TOTAL CHARGES:381550,00

PRODUITS
ADHESIONS14000,00
DONS 5000 00
ABONNEMENTS
SUBVENTIONS:
C. GEN. 80: INVEST, FONCT CENTRE SOIN 6000, 00
C REG.: INVEST, SAUVEGARDE PHOQUES .77050, 00
DPN: DENOMBREMENT DES PHOQUES
LORS DES DEMINAGES15500, 00
CONSEIL GENERAL SOMME :
ELOIGNEMENT PHOQUES DEMINAGES7000, 00
DIREN + J. ET SPORTS + CONS. REG.:
SURV. ESTIVALE40000, 00
DRAE + MECENAT : SURV. BUSARDS20000, 00
EDF: AFFICHE OISEAUX BAIE DE SOMME 16000, 00
CONTRATS DETUDES:
DIREN: INVENTAIRE SITES CLASSES 8030000,00
DIREN: INVENTAIRE ORNITHO DE BOVES4500, 00
DIREN: INVENTAIRE PHOTO HABITATS 10000, 00
DPN: SUIVI NAISSANCES PHOQUES20000, 00
PRESTATIONS DIVERSES8000, 00
REMROLIR SEMENTS DEDMANIENTS 00000 00
REMBOURSEMENTS PERMANENTS90000, 00 TABLE DE PRESSE8500, 00
INTERETS CAISSE D'EPARGNE
DIVERS
DIVERS
TOTAL PRODUITS:381550,00

t.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1991 8 MARS 1992

résultats des votes sur151 votants

Bilan moral:

contre = 0

abstention = 0

adopté à l'unanimité.

Bilan financier: contre = 0

abstention = 0

adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administra-

Résultats: 151 votants 2 bulletins nuls.

Régis DELCOURT----148 voix

Geneviève DEPREZ --- 20 voix (non réélue)

Xavier COMMECY ---- 149 voix

Bernard HENRY -----13 voix (non réélu)

Philippe THIERY ----- 149 voix

Gérard DELOISON ---- 142 voix

Josette DOLPHIN ----- 134 voix

Pierre DOLPHIN ----- 136 voix

Le conseil d'administration pour 1992

Président : -----JM THIERY

Vice-Président:-----Laurent GAVORY

Vice-Président: -----Patrick THIERY

Secrétaire:-----Josette DOLPHIN

Trésorier:-----Régis DELCOURT

Trésorier-Adjoint : ----Pierre DOLPHIN

Membres: Gérard DELOISON, Xavier COMMECY, Philippe THIERY, Brigitte CHE-VALIER, Charles DANCOISNE, Dominique BLED, Cédric LOUVET, Bernard COUVREUR, Chantal PEGUET.

La protection des phoques nécessite beaucoup de temps et d'énergie, nous serions heureux d'agrandir notre équipe ou de bénéficier des talents d'un dessinateur pour la réalisation d'un PIN'S et d'un Badge (Ø 40mm).

Tous les slogans, toutes les idées seront les bienvenues.

Envoyez nous vos textes et dessins avant le 15 juillet à l'attention de Domique FAMCHON.

INFOS BREVES

PREPARER L'AVENIR

Le conseil d'administration de Picardie Nature a décidé de mener une réflexion sur les activités de l'association pour les prochaines années. Nous souhaitons ouvrir ce débat aux adhérents.

A partir d'un constat sur les atteintes aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales et en fonction des moyens (financier, matériel, humain) dont nous disposons ou qui peuvent être développés, nous proposerons des objectifs et des stratégies d'actions (ex : recours en justice, médias, actions sur le terrain, projet pédagogique etc...).

3 réunions sont prévues :

mardi 28 Juillet : à partir de 20 h 00 à notre local

mardi 11 Août : même heure, même lieu

samedi 5 septembre: réunion de synthèse, à partir de 14h au local.

Le conseil d'administration souhaite vivement que les adhérents interessés par ce travail nécessaire au développement de l'association participent aux réunions.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, téléphonez à notre secrétariat.

SOUTENEZ NOS ACTIONS. **ACHETEZ NOS PRODUITS**

Nous vous rappelons que notre secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00. Nous disposons d'une table de presse : brochures, affiches, sous-verres et notre pin's PICARDIE-NATURE au prix modique de 20 francs.

(TAILLE REELLE)



Quand vous passez par AMIENS. venez nous rendre visite.

ADHESION A PICARDIE NATURE ET ABONNEMENT A LA REVUE

ANNEE 1992

NOM	
Prénom(s)(prénoms des différents adhérents)	
Profession (facultatif)	
Adresse	
Code postal	
Ville	
N° tél (facultatif)	
renouvellement nouvelle adhésion/abonnement	
ADHESION A PICARDIE NATURE	
moins de 16 ans	- 25F
normale	- 40F
de soutien à partir de	. 80F
famille 70F + 10F par	enfant
	- 70F
ABONNEMENT A LA REVUE "PICARDIE NATURE"	
4 numéros par an	- 40F
réglement total ————————————————————————————————————	
(adhésion + abonnement)	
Réglement à l'ordre de PICARDIE NATURE BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1, CCP Lille	872 N2 E

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :